

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Coaticook tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le **lundi 11 septembre 2017** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Bertrand Lamoureux, maire
Monsieur Charles Poulin, conseiller
Madame Sylviane Ferland, conseillère
Madame Guylaine Blouin, conseillère
Monsieur Raynald Drolet, conseiller
Monsieur Simon Madore, conseiller
Monsieur François Lévesque, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Bertrand Lamoureux.

Sont également présents :

Monsieur François Fréchette, directeur général
Monsieur Benoît Marquis, trésorier
Madame Geneviève Dupras, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017 ET DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOÛT 2017**
- 3. DÉLÉGATION**
- 4. RAPPORT DU MAIRE SUR DIFFÉRENTS DOSSIERS**
- 5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 5.1 Charles Poulin
 - 5.2 Sylviane Ferland
 - 5.3 Guylaine Blouin
 - 5.4 Raynald Drolet
 - 5.5 Simon Madore
 - 5.6 François Lévesque
- 6. FINANCES**
 - 6.1 Autorisation d'effectuer les dépenses prévues à la liste des comptes du mois d'août 2017
 - 6.2 Dépôt des transferts budgétaires pour le mois d'août 2017
- 7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
 - 7.1 Dépôt du rapport des statistiques d'émissions de permis de construction du mois de juillet et août 2017

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- 7.2 Recommandation et avis de conformité relativement à la demande de Transport Noël Dion Ltée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour permettre le renouvellement de l'exploitation d'une gravière-sablière sur le lot 3 312 418
- 7.3 Autorisation au projet d'enseigne pour la résidence située au 187, rue Jeanne-Mance
- 7.4 Autorisation au projet d'enseigne pour la résidence située au 44, rue Johnson
- 7.5 Autorisation au projet d'enseigne pour le commerce situé au 69, rue Child
- 7.6 Autorisation au projet d'enseigne pour le commerce situé au 29, rue Main Est

8. COMMUNICATIONS ET CULTURE

9. LOISIRS

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 10.1 Vente d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 676 010 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, à Groupe Devco Immobilier inc. et autorisation de signature

11. SERVICES EXTÉRIEURS

- 11.1 Embauche et affectations de postes aux travaux publics
- 11.2 Lettre d'entente entre la Ville de Coaticook et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2811, pour la création d'un poste d'opérateur d'usine de traitement d'eau potable et autorisation de signature
- 11.3 Lettre d'entente entre la Ville de Coaticook et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2811, concernant la création d'une prime de disponibilité pour les installations d'eau potable et autorisation de signature
- 11.4 Adoption de la Politique hivernale et autorisation de signature
- 11.5 Paiement à la compagnie Couillard Construction limitée du décompte progressif numéro 4 au montant de 91 980,70 \$ taxes incluses, pour la réfection d'une partie du Rang 9
- 11.6 Autorisation de la présentation d'une demande d'aide financière et confirmation de son engagement à faire élaborer les plans et devis pour les travaux et selon les modalités établis dans le cadre du volet RIRL
- 11.7 Autorisation de la présentation d'une demande d'aide financière et confirmation de l'engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- 11.8 Octroi du contrat des services professionnels pour les plans et devis d'ingénierie et d'architecture pour son projet de rénovation du Centre récréatif Gérard-Couillard et la surveillance des travaux au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage soit la firme Archi Tech Design au montant de 238 000 \$ plus les taxes applicables
- 11.9 Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le remplacement et l'installation de divers ponceaux, soit celle de la compagnie Scalabrini et fils au montant de 10 550 \$ taxes en sus
- 11.10 Autorisation au chef de division Hydro-Coaticook pour procéder à un appel d'offres pour l'achat de diesel coloré d'hiver pour de la machinerie stationnaire
- 11.11 Acceptation de la plus basse soumission conforme pour la location d'un ensemble groupe électrogène assurant l'écrêtage de la pointe de demande d'électricité, soit celle de la compagnie Hewitt Équipement limitée au montant de 410 874 \$ plus les taxes applicables pour une période de trois ans du 1er décembre au 31 mars de chaque année
- 11.12 Réquisition numéro 2017-26 au montant de 13 980 \$ plus les taxes applicables, pour bâtir le solage de l'abri de la patinoire à Baldwin
- 11.13 Réquisition numéro 2017-28 au montant de 19 300 \$ plus les taxes applicables, pour l'achat d'un ensemble de logiciels de gestion du poste 120 kV
- 11.14 Réquisition numéro 2017-27 au montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables, pour la conversion de la programmation pour le futur poste 120 kV

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13. COMMUNAUTAIRE

14. ADMINISTRATION ET CONSEIL

- 14.1 Mandat au cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018

15. RÈGLEMENTS

- 15.1 Adoption du règlement numéro 6-5-9 (2017) intitulé «Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'y intégrer la zone à vocation touristique REC-112»

16. AFFAIRES COMMENCÉES ET NOUVELLES

- 16.1 Octroi d'une aide financière de 1 000 \$ au Cercle des fermières de Coaticook

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- 16.2 Acceptation de la plus basse soumission conforme pour le pré-achat de transformateurs reconditionnés sur socle, soit celle de la compagnie Surplec inc. au montant de 72 880 taxes en sus

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

17-09-34218

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 17-09-34218

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et ne désirent pas y faire de modification;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé par la greffière, madame Geneviève Dupras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34219

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017 ET DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOÛT 2017

RÉSOLUTION 17-09-34219

CONSIDÉRANT que la greffière a remis aux membres du conseil une copie des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 14 août 2017 et de l'assemblée extraordinaire du 31 août 2017 au plus tard la veille de la séance à laquelle il doit être approuvé et que par conséquent elle est dispensée d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Poulin
APPUYÉ PAR le conseiller François Lévesque

RÉSOLU d'approuver les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 14 août 2017 et de l'assemblée extraordinaire du 31 août 2017 tel que rédigé par la greffière, madame Geneviève Dupras, comme étant le juste reflet des délibérations du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DÉLÉGATION

4. RAPPORT DU MAIRE SUR DIFFÉRENTS DOSSIERS

- Pas de lac à l'épaule pour le moment due à la période électorale, le nouveau conseil s'en chargera
- Place aux jeunes de CJE

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- Schéma d'aménagement, version finale adoptée, en attente de l'approbation du gouvernement
- Rang 9 : Le pavage devrait avoir lieu cette semaine
- Ensemencement de terrains sur la rue Ernest-Lafaille
- Poste 120 KV : le déroulement des travaux est satisfaisant
- Autorisation par la CPATQ pour notre demande en lien avec les bassins de rétention, nous sommes maintenant en attente des fonds des programmes du gouvernement
- Le 22 septembre 2017, ce sera ma coupe de cheveux pour amasser des fonds pour la Fondation du CSSS

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

5.1 CHARLES POULIN

Politique d'encouragement à la famille :

- Nouveaux nés : 1400 \$
- Achat de première maison : 1000 \$

Tailgate de l'innovation de l'université de Sherbrooke : je m'intéresse aux dossiers des algues au lac Lyster et en électricité. Je travaille à apporter de la technologie à Coaticook via le maillage avec des chercheurs.

Électrification des transports : rencontre le mercredi 20 septembre.

Rapport des écoconseillers : le prochain conseil de ville aura à faire le suivi
La transformation des bacs est interdite : les bacs bleus sont destinés aux matières recyclables.

Information à améliorer aux citoyens (auto-collants sur bac?). Attention au contenu!

Information aux ICI : la collecte carton, disponible à toutes les semaines, pourra être améliorée.

La politique hivernale : Voici le résultat des différentes consultations (public, syndiqués, cadres et conseil)

On offre plus de services :

- Trottoirs ouverts si plus de 5 cm d'accumulation jusqu'au dimanche midi;
- Trottoirs qui seront déneigés : Cleveland, Mgr-Durand, Roy, Sleeper et St-Joachim;
- On maintient l'encadrement du personnel et les mesures d'économie suivantes :
 - Un trottoir sur deux ouvert si on compte deux trottoirs dans une même rue
 - On ne paie pas de temps double pour les trottoirs, le dimanche de midi à minuit
 - Certains trottoirs demeurent fermés en hiver (Laurence, Thibault, Tolley et Kennedy)
 - Routes prioritaires R1 (courbes, pentes fortes, arrêt obligatoire donnant sur route passante) faites avant de faire les R2 secondaires : on attend une accumulation de plus de 5 cm en période de temps supplémentaire
 - Stationnement : on attend 10 cm après le vendredi 6 h
- On donne de la souplesse :
 - Le conseil permet aux employés de déroger à la politique, exceptionnellement

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de Coaticook, propose de maintenir les taux pour 2018 avec une tendance à la baisse pour 2019

Ressourcerie : nouvelle entente à négocier : rencontre le 20 septembre

Avenir politique : Je vous remercie pour votre confiance et je travaillerai pour toute la population jusqu'à la fin du mandat

5.2 SYLVIANE FERLAND

Bonsoir
Dans mon rapport ce mois-ci !

Débutons par, une exposition au Pavillon des arts dont le vernissage se passe présentement !

Pour fêter le 150e du Canada avec le service d'aide aux Néo-Canadiens présente ce premier vernissage de son exposition d'art itinérante, sur le thème : Le Canada pour moi c'est..., et exposition se poursuit jusqu'au 24 septembre

Les fouilles archéologiques

À l'endroit de l'hôtel Queen située près de la gare en arrière du Musée Beaulne.

Comme vous avez pu le lire et le voir dans les journaux, nous avons fait de belles découvertes. Ces fouilles sont rendues possibles grâce à une entente de développement culturel signée entre le ministère de la Culture et des Communications et la ville de Coaticook. Nous travaillons avec la firme Patrimoine Expert.

Tout d'abord l'emplacement d'autres bâtiments a été découvert ainsi qu'un kit de barbier, lames, ciseaux et tondeuses (clippers à main). C'est le but de ces recherches qui fait partie de notre histoire et de notre patrimoine et qu'avant nous, il y a eu de l'histoire et après nous, il y en aura. Présentement c'est à nous de conserver et de mettre en évidence ce patrimoine.

Il y aura d'autres suites, l'on devrait continuer en 2018.

La Bibliothèque

- Retour de l'Heure du conte avec Caroline, les samedi 23 septembre et 7 octobre à 10 h
- Rencontre d'octobre du club de lecture, mercredi 4 octobre 13 h 30
- Samedi 14 octobre 10 h : Dans le cadre du Festival les jours sont contés
- La bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook reçoit la conteuse Catherine Gaillard pour son spectacle intitulé « Tournicoti » s'adressant aux 3 à 5 ans. 3 \$ pour les abonnés (1 \$ pour les enfants), 5 \$ pour les non-abonnés (3\$ pour les enfants). Le passeport du festival est accepté.
- Club de scrabble tous les mardis 13 et jeudi 19 h.

Le Musée Beaulne

Les expositions en cours : Tiens bien ton chapeau jusqu'au 28 janvier 2018
Que de souvenirs Expo 67.

Passage entre figuration et abstraction avec William Kinnis

Maintenant, dans les expositions à venir : Avec Lisa Baldwin Haiku c'est sur la nature.

Peinture à l'huile sur bois, sur toile ...

Le vernissage a lieu le 17 septembre à 14 h vous êtes invités.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Dimanche le 24 septembre à 14 h. Impressions sénégalaises avec Paul Jolicoeur, une série de photographies prise sur une période de 5 ans. Je vous invite aussi à voir sur le site du Musée, il y a aussi des visites virtuelles !

Pavillon des arts

Pour les spectacles de septembre, c'est complet Katherine Levac et Les deux frères

Maintenant pour octobre.

Dimanche le 15 octobre à 11 h 30 après la messe et avant vos sorties d'après-midi venez faire un tour au Pavillon le groupe MG3 (Montreal guitar trio) considéré par la CBC comme le groupe le plus hot au Canada.

Amateur de guitare ça vaut la peine!

Le 20 octobre vendredi à 20 h Catherine Gaillard une conteuse professionnelle depuis 1998, c'est dans le cadre du festival les jours sont contés.

Et samedi le 21 octobre Mathieu Holubowski un participant de l'émission La Voix. Accompagné de 4 musiciens d'exception il nous présente un spectacle à son image, vrai délicat et introspectif.

C'est tout pour moi!

5.3 GUYLAINE BLOUIN

Bonsoir à vous citoyens, citoyennes...

Avec la fin de sports d'été et le début des sports d'hiver, je peux vous confirmer qu'il y en a plusieurs qui se chevauchent entre eux. Les joueurs de soccer sont dans leurs séries de fins de saison qui devraient se terminer vers la fin de septembre. Le hockey mineur a débuté ses pratiques, et ce dans toutes les catégories. En parlant de l'aréna, il faut que je vous dise que le patin libre vous est encore offert gratuitement cette année, les vendredis soirs de 18 h 30 à 19 h 50, et ce, depuis vendredi dernier le 8 septembre. Je dois aussi vous annoncer que l'ouverture du restaurant de l'aréna et son nouveau gestionnaire, Le Boucanier, se fera le 22 septembre prochain.

Avec le football, Le Summum football qui a débuté lui aussi ses activités, on peut dire que ça bouge dans les sports à Coaticook, car plusieurs jeunes athlètes peuvent chevaucher 2 sports en même temps.

À travers tout cela, il y a notre équipe Big Bill sénior qui après une saison en dessous des attentes des organisateurs, nous en mets plein la vue pendant leurs séries éliminatoires. Il faut se rappeler que le Big Bill a balayé la série 3 de 5 du quart de finale en 3 parties consécutives qui les opposaient au Cactus de Victoriaville. Ils en sont maintenant à affronter en demi-finale les Blue Sox de Thetford Mines dans une série 4 de 7. Le Big Bill mène présentement cette série 3 à 1 contre les champions en titre des 5 dernières années. Après avoir perdu la 1ère rencontre 6 à 4, le Big Bill a fait toute une remontée en remportant ses 3 dernières parties 7-6, 11-6, et hier soir, 3 à 2 en 8e manche. La prochaine partie sera à Thetford le mercredi 13 septembre à 20 h. Soyez aux aguets, car si une 6e rencontre est nécessaire, elle aura lieu ici au stade Julien Morin le vendredi 15 septembre dès 20 h. Pour ma part, je leur souhaite de tout cœur d'aller en finale et j'y crois. Nous serons derrière eux pour les encourager.

Pour terminer, voici quelques statistiques et informations concernant le baseball mineur dans leurs activités estivales 2017.

- Il y a eu augmentation dans les inscriptions passant de 53 à 74 joueurs

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- Ils ont changé les uniformes pour prendre le virage ROCKET
- Le pee-wee B a remporté les régionaux ce qui leur a valu une participation au provincial
- Le tournoi des entreprises a encore été un succès cette année et il y aura la 3e édition en juin 2018
- Coaticook a été l'hôte des championnats régionaux Pee-Wee A et a reçu de très bons commentaires sur l'organisation comme pour l'emplacement et la beauté des installations

Hier, dimanche le 10 septembre, le baseball faisait son party de fin de saison et tout était gratuit grâce au tournoi des entreprises et des essais routiers Ford Canada

Pour 2018, l'organisation a comme objectif de recevoir une centaine d'inscriptions.

C'est tout pour moi M. Le Maire

5.4 RAYNALD DROLET

Septembre 2017

Ma résolution politique de 2017

Le service aux citoyens, et je ne parle pas seulement du service que vous recevez directement de la ville. Je parle de tous les services utiles à notre population. Ce qui veut dire que, s'il faut mettre de la pression, par exemple, afin de garder nos services à l'hôpital, ou encore pour redonner la livraison du courrier à domicile, je ferai partie des combattants en utilisant tous les moyens en ma possession.

Bonsoir à tous,
Urbanisme

Une bonne nouvelle pour débiter, vous savez depuis le début de l'année, on appréhendait une baisse au niveau de la construction cette année à Coaticook après plusieurs très bonnes années. Et bien bonne nouvelle, en août nous avons rattrapé notre retard et même pris de l'avance sur l'an dernier.

Nous allons faire le dépôt officiel des statistiques de construction tantôt en cours d'assemblée, mais permettez-moi déjà de vous en donner quelques lignes. Notre cumulatif annuel est maintenant de 13 202 279\$. C'est près de 1.6 M\$ de plus qu'à pareille date l'an dernier.

Au chapitre des constructions de nouvelles maisons, nous pouvons en compter neuf tout comme l'an dernier, mais on nous a déjà dit ce matin que nous allons battre ce nombre avec les mises en chantier de cet automne. Nous pouvons également compter 12 nouveaux logements depuis le début de l'année.

Au chapitre agricole, on accuse toutefois un léger retard avec 2 mises en chantier en moins pour le moment.

Tourisme

Nous avons maintenant quelques chiffres de disponibles sur notre saison touristique estivale. Il y a une baisse d'achalandage au bureau d'information depuis le début de la saison.

Les chiffres entre parenthèses sont les totaux et non la différence entre 2016 et 2017.

En Mai : -9% actes de renseignement et – 30% visiteurs

Juin : -5% actes de renseignements et – 18% visiteurs

Juillet : -21% actes de renseignements et – 19% visiteurs

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Enfin en août, on revient dans des valeurs positives avec : +4% actes de renseignements et +14% visiteurs

Il est bien de garder en tête que depuis plusieurs années, même avant 2014, on enregistre des hausses année après année. Si on compare cette année à 2012, 2013, 2014 et 2015, nous avons des hausses tous les mois. L'été 2016 a été particulièrement exceptionnel concernant la température ce qui n'est pas le cas de la saison actuelle.

L'achalandage a véritablement débuté cette année avec le début des vacances de la construction (semaines du 24 et du 31 juillet).

Au niveau des lieux d'hébergement, certains font très bien, c'est le cas de plusieurs chalets et des campings. Pour les motels, depuis le début des vacances de la construction ils sont très occupés, avant c'était plus tranquille que les années précédentes. Pour les gîtes, c'est plus difficile, surtout pour ceux qui sont à l'extérieur de la ville de Coaticook. Leur nombre a doublé, divisant ainsi la quantité de visiteurs dans chacun des lieux d'hébergement. La plupart n'offrent pas de salle de bain privée et il est difficile de les trouver lorsqu'on fait une recherche sur Internet. C'est réellement une problématique qu'il faudra tenter de régler pour la saison prochaine.

En général, les entreprises sont plutôt contentes de leur saison jusqu'à maintenant, plusieurs remarquent toutefois une baisse. Par contre ça dépend à quoi on se compare, car 2016 a été une très très bonne année pour tout le monde. Je dirais que 2017 ressemble davantage à 2015. Je ne sais pas comment ça a été dans le reste des Cantons-de-l'Est, mais je sais qu'avant les 2 dernières semaines de juillet, les hôtels de Sherbrooke n'étaient pas beaucoup occupés. Il reste encore tout le mois de septembre et la période des couleurs d'automne avant de faire un bilan final. Depuis quelques années, ce sont de très bons mois pour la majorité des entreprises.

Voilà pour le bilan de mi-saison, même si notre dernier conseil de ville est devancé, je tenterai de vous livrer la suite au mois d'octobre.

Rues Principales

Je vous en parlais le mois dernier, les spectacles au nouveau par coin Main et Child semblent vraiment appréciés de la population.

C'est pourquoi vendredi 15 septembre le groupe Sixsens sera en prestation de 18 h à 21 h. Musique country et rock contemporain, c'est gratuit et vous pouvez apporter vos consommations puisqu'un permis de la RACJ a été demandé. Vous pouvez aussi apporter vos chaises.

L'an dernier, pour ceux qui s'en souviennent, Coaticook avait reçu Pierre Lavoie comme conférencier auprès des entreprises. (175 participants)

Cette année, la MRC de Coaticook, Emploi Québec Estrie et Rues Principales vous invite à une conférence avec Dr Sylvain Guimond, sous le thème « La réussite, un travail d'équipe » (vous l'avez sans doute déjà vu sur TVA, V, Radio-Canada ou RDS)

alors, les employeurs sont invités à s'inscrire avec leurs employés et faire une sortie « d'équipe » ! Mercredi 4 octobre à 7 h 30 Am à l'Épervier, 20 \$ par personne avec déjeuner inclus.

Électrification des transports

Je m'adresse maintenant aux entreprises qui effectuent de nombreux déplacements dans le cadre de leurs activités professionnelles. Vous êtes gestionnaire d'une flotte de véhicules? Les coûts d'entretien et de carburant

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

de vos déplacements pèsent lourdement dans vos budgets de fonctionnement?

Sachez que vous pouvez économiser tout en protégeant l'environnement en convertissant vos véhicules corporatifs à l'électricité! En prime, si votre entreprise est desservie par Hydro-Coaticook, laissez des retombées économiques ici même à Coaticook plutôt que d'encourager les grandes pétrolières.

Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE), en collaboration avec l'Association des véhicules électriques du Québec (AVÉQ) et la MRC de Coaticook, vous invite à un 5 à 7 sur l'électrification des transports, le 20 septembre prochain, ici même à Coaticook au Pavillon des Arts.

Au programme de l'événement :

- Conférence véhicules électriques 101 (demandez tout ce que vous voulez savoir)
- Panel d'entreprises estriennes ayant pris le virage vers l'automobile électrique dont je ferai partie avec ma compagnie de transport
- Présentation d'une offre d'accompagnement (mentorat)
- Essais routiers (offert par des bénévoles de l'AVÉQ de 18 h 30 à 19 h 30)

Pour plus de détails sur l'événement, vous êtes invités à consulter la programmation détaillée sur internet. <https://goo.gl/nj2Bwp>.

Pour vous inscrire, sur internet également sur EventBrite <https://goo.gl/TK3xXZ>.

En clair, le programme qui vous sera présenté pourrait vous donner la possibilité de tester pendant une semaine à coût modique dans votre entreprise un véhicule électrique.

Satisfaction

En terminant, mon collègue Charles Poulin en a fait mention tantôt, nous devrions ce soir entériner une nouvelle version de la politique hivernale. Ayant obtenu des gains appréciables au niveau du déblaiement des trottoirs, ce qui m'avait poussée à m'opposer à son adoption en février dernier, je m'en déclare très satisfait.

Merci pour votre écoute, c'est complet pour moi ce soir M. Le Maire.

5.5 SIMON MADORE

Bonjour, chers citoyens,

Pour débiter ce mois-ci, je tiens à féliciter nos pompiers pour la collecte du sang du maire de Coaticook. La plupart d'entre eux étaient présents pour aider les gens d'Héma-Québec. En tout, ce sont 170 donateurs qui sont venus à la caserne de Coaticook, à noter que l'objectif était de 160 donc un gros Merci ...

En second lieu, j'aimerais vous entretenir de nos deux policiers stagiaires qui ont sillonné les rues et parcs de la Ville tout au long de l'été. Suite à un rapport de notre directeur de la Sûreté du Québec, les résultats présentés sont remarquables.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Moins de vandalisme à cause de la visibilité de nos futurs agents, beaucoup plus de liens entre les citoyens et nos policiers, car ces apprentis marchaient tout en discutant avec les gens. Il semble qu'un sentiment de sécurité se soit installé dans nos parcs municipaux grâce à nos stagiaires. Je remercie monsieur Frédéric Pelletier pour l'initiative de ce projet et nous allons faire ensemble la demande pour que ce projet soit reconduit à l'été 2018.

Comme vous l'avez remarqué, nous avons posé des actions concrètes sur la rue Baldwin et nous sommes toujours à l'étude pour répondre à vos commentaires ...

Merci à nos bénévoles de soccer pour la saison et bien sûr pour le tournoi des Frontières, merci aux bénévoles du baseball mineur pour la saison et magnifique brunch de fin d'année ...

Les inscriptions sont toujours en cours pour cet automne chez Acti-sport, piscine, gymnases et musculation sont toujours disponibles pour les citoyens de la MRC. Une nouvelle activité pour essayer est le pickleball et cette activité aura lieu le 23 septembre prochain dans les locaux de la polyvalente La Frontalière de 13 h à 17 h 30 h, pour info on va sur le site d'acti-sport.qc.ca ou en téléphonant au 819-849-7016.

Je ne peux terminer sans parler du succès de l'été en Estrie et j'en suis certain au Québec, FORESTA LUMINA. Cet attrait touristique à la Gorge nous a fait vivre un merveilleux été 2017. Des touristes de partout sont accourus pour voir les nouvelles attractions et les nouvelles zones. Comme nous l'avons souvent expliqué, nous nous attendions à 7 500 personnes et à ce jour ce sont 7 fois plus de visiteurs qui sont venus nous visiter. Il est normal que les citoyens soient chamboulés dans leurs habitudes, en particulier les citoyens de Coaticook Nord. Dès la fin de la saison touristique, le conseil d'administration de la Gorge et les employés se réuniront pour bien préparer la saison 2018 et faire en sorte que tout se déroule plus rondement pour tout le monde.

Afin de permettre aux gens de la région de Coaticook de pouvoir profiter à leur tour de FORESTA LUMINA, le CA et les employés de la Gorge ont attribué 700 billets complètement gratuits, malheureusement ceux-ci ce sont envolés en quelques heures à peine. À noter que nous sommes ouverts tous les vendredis et samedis jusqu'à l'Action de grâces. Bien entendu, le tarif habituel s'appliquera pour les adultes et les enfants. Le parcours demeure ouvert aux visiteurs jusqu'au dimanche 8 octobre. Au plaisir de vous y rencontrer...

Noter à vos agendas la date du 20 octobre 2017 notre célèbre souper aux huitres est de retour, les billets sont déjà en vente au cout de 80 \$, réserver tôt les places sont vraiment limités!

5.6 FRANÇOIS LÉVESQUE

Bonsoir,

C.I.A.R.C.

Au C.I.A.R.C., l'année financière se termine en septembre. La ferme va terminer l'année avec un bilan positif, ce qui est très bon pour l'avenir de la ferme. Il faut souligner le bon travail du comité-ferme et des employés. La mission de la ferme est toujours Ferme école et elle travaille avec une étroite collaboration avec le CRIFA. Le CIARC a un très beau projet de moderniser ses installations pour une meilleure formation des étudiants.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

Au CRIFA, les étudiants ont fait leurs entrées à la fin août. Cette année l'école est à la pleine capacité avec 300 élèves. Vous pouvez aller sur le site internet du CRIFA pour avoir toutes les formations enseignées.

Parc Harold Baldwin

L'automne est déjà à nos portes, comme chaque année, le parc Harold Baldwin organise la journée FOLIE DES COULEURS, qui sera le 1 octobre. Le comité du parc sera présent à la caserne pour servir des rafraîchissements et prendre des commentaires. Pour ceux qui désirent faire un plus grand parcours, vous pourriez le faire à partir du Parc découverte nature et prendre le sentier des moulins vers le parc Harold Baldwin c'est un très beau parcours à découvrir.

Voirie rurale

Du côté rang 9, le reste des travaux d'asphalte vont se faire cette semaine. Le creusage des fossés et du remplacement des ponceaux se font présentement

Conseiller

J'avais annoncé au mois de juillet que je me présentais pour un autre mandat comme conseiller à la ville de Coaticook, après réflexion, j'ai convenu que je ne solliciterai pas un autre mandat, et ce pour raison personnelle.

Je remercie la population qui m'a appuyée et j'ai été très heureux de travailler avec vous M. le maire ainsi que vous, les conseillers ainsi que les employés municipaux et le personnel de bureau. JE TIENS À DIRE MERCI À TOUS LES COMITÉS AVEC QUI J'AI TRAVAILLÉ, ET CE DEPUIS 8 ANS

6. FINANCES

17-09-34220

6.1 AUTORISATION D'EFFECTUER LES DÉPENSES PRÉVUES À LA LISTE DES COMPTES DU MOIS D'AOÛT 2017

RÉSOLUTION 17-09-34220

CONSIDÉRANT qu'une dépense doit être autorisée par règlement ou résolution du conseil;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance des listes suggérées des comptes du mois d'août 2017 au montant total de 1 495 345,34 \$ comme si elles étaient au long reproduites;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Simon Madore
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU d'approuver les listes des comptes du mois d'août 2017 comme suit :

- Fonds administration :	1 302 057,03 \$
- Fonds immobilisation (FDI) :	193 288,31 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 DÉPÔT DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES POUR LE MOIS D'AOÛT 2017

Le trésorier fait état du dépôt des transferts budgétaires pour le mois d'août 2017.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

17-09-34221

7.2 RECOMMANDATION ET AVIS DE CONFORMITÉ RELATIVEMENT À LA DEMANDE DE TRANSPORT NOËL DION LTÉE AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC POUR PERMETTRE LE RENOUVELLEMENT DE L'EXPLOITATION D'UNE GRAVIÈRE-SABLIÈRE SUR LE LOT 3 312 418

RÉSOLUTION 17-09-34221

CONSIDÉRANT que l'article 58.1 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* prévoit que la municipalité qui reçoit d'une personne une demande, afin de poser un acte pour lequel une autorisation ou un permis est requis, doit transmettre à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q.) une recommandation et un avis de conformité aux règlements municipaux de la demande;

CONSIDÉRANT que cette gravière-sablière a fait l'objet d'une autorisation de la CPTAQ le 30 juillet 2012 permettant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une superficie additionnelle de 1,41 hectare de l'aire de droits acquis de 2,82 hectares à la seule fin de l'exploitation d'une gravière-sablière;

CONSIDÉRANT que la durée de l'autorisation émise par la Commission le 30 juillet 2012 avait une durée limitée de cinq(5) ans et que depuis le 30 juillet 2017, Transport Noel Dion Ltée doit obtenir une nouvelle autorisation auprès de la Commission pour poursuivre les activités d'exploitation d'une gravière-sablière;

CONSIDÉRANT que depuis le 30 juillet Transport Noel Dion Ltée, n'a plus le droit de faire ses activités d'exploitation sur le lot 3 312418;

CONSIDÉRANT que la présente demande ne vise aucunement une augmentation du droit acquis d'exploitation de la gravière-sablière tel qu'énoncé dans la décision de la Commission du 30 juillet 2012;

CONSIDÉRANT que Transport Noel Dion Ltée doit respecter toutes autres Lois et règlements applicables en matière d'exploitation de gravière-sablière par les différents paliers gouvernementaux;

CONSIDÉRANT que Transport Noel Dion Ltée par ses activités ne doit pas nuire à l'homogénéité de la communauté et les exploitations agricoles environnantes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Lévesque
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU de recommander la demande de Transport Noël Dion Ltée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour autoriser l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur une superficie d'environ 1,41 hectare, à la seule fin de l'exploitation d'une gravière-sablière telle qu'énoncée dans la décision de la Commission le 30 juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34222

7.3 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNE POUR LA RÉSIDENCE SITUÉE AU 187, RUE JEANNE-MANCE

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

RÉSOLUTION 17-09-34222

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet d'enseigne pour la résidence située au 187, rue Jeanne-Mance;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 6 août 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raynald Drolet
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

RÉSOLU d'autoriser le projet d'enseigne pour la résidence située au 187, rue Jeanne-Mance le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 6 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34223

7.4 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNE POUR LA RÉSIDENCE SITUÉE AU 44,RUE JOHNSON

RÉSOLUTION 17-09-34223

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet d'enseigne pour la résidence située au 44, rue Johnson;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 6 août 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raynald Drolet
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

RÉSOLU d'autoriser le projet d'enseigne pour la résidence située au 44, rue Johnson, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 6 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34224

7.5 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNE POUR LE COMMERCE SITUÉ AU 69, RUE CHILD

RÉSOLUTION 17-09-34224

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour d'enseigne pou le commerce situé au 69, rue Child;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 6 août 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raynald Drolet
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

RÉSOLU d'autoriser le projet d'enseigne pour le commerce situé au 69, rue Child, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 6 août 2017 avec la modification suivante :

- De placer l'enseigne plus haute en s'alignant avec la base de la fenêtre au deuxième.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34225 7.6 AUTORISATION AU PROJET D'ENSEIGNE POUR LE COMMERCE SITUÉ AU 29, RUE MAIN EST

RÉSOLUTION 17-09-34225

CONSIDÉRANT que le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook a reçu une demande pour un projet d'enseignes pour le commerce situé au 29, rue Main Est;

CONSIDÉRANT que le projet respectera les critères et les objectifs du PIIA;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme tel que mentionné dans leur procès-verbal du 6 août 2017;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Raynald Drolet
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'autoriser le projet d'enseignes pour le commerce situé au 29, rue Main Est, le tout tel qu'il est recommandé par le comité consultatif de l'urbanisme dans leur procès-verbal du 6 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. COMMUNICATIONS ET CULTURE

9. LOISIRS

10. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

17-09-34226 10.1 VENTE D'UN IMMEUBLE CONNU ET DÉSIGNÉ COMME ÉTANT LE LOT 5 676 010 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, À GROUPE DEVCO IMMOBILIER INC. ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 17-09-34226

CONSIDÉRANT qu'en conformité avec l'article 28 de la *Loi sur les Cités et Villes* et des pouvoirs qui lui sont conférés, la Ville de Coaticook s'engage à vendre à Groupe Devco Immobilier inc. un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 676 010 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook;

CONSIDÉRANT que le prix d'achat du terrain sera de 25 000 \$ plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Lévesque
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

RÉSOLU :

- De vendre à Groupe Devco Immobilier inc., un immeuble connu et désigné comme étant le lot 5 676 010 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, pour un montant de 25 000 \$, plus les taxes applicables;
- D'abroger la résolution municipale numéro 17-06-34124 adoptée le 12 juin 2017;
- D'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière à signer tous les documents nécessaires à cette fin; ET
- De transmettre ladite promesse au notaire Luc Custeau, à titre de notaire instrumentant l'acte de vente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. SERVICES EXTÉRIEURS

17-09-34227

11.1 EMBAUCHE ET AFFECTATIONS DE POSTES AUX TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLUTION 17-09-34227

CONSIDÉRANT que la Ville a créé un poste d'opérateur d'usine de traitement d'eau potable et que celui-ci a fait l'objet d'un affichage à l'interne selon les modalités prévues à la convention collective en vigueur a eu lieu pour combler le poste en question;

CONSIDÉRANT que suite à l'affichage du poste d'opérateur d'usine de traitement d'eau potable, le poste de poseur de tuyau est devenu vacant et qu'un affichage à l'interne selon les modalités prévues à la convention collective en vigueur a eu lieu pour combler ce poste :

CONSIDÉRANT que suite aux différents mouvements de personnel, poste de journalier saisonnier devient vacant;

CONSIDÉRANT que le poste de préposée à l'horticulture était en affectation temporaire suite à un congé de maladie pour lequel la personne ne pourra réintégrer son poste et que la Ville a procédé à un affichage à l'interne selon les modalités de la convention collective en vigueur pour combler ce poste de manière permanente;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU :

- D'affecter monsieur Patrick Bégin au poste d'opérateur d'usine de traitement d'eau potable. Son salaire sera situé à l'échelon 8 de la classe 4 selon les dispositions et modalités prévues à la convention collective en vigueur.
- D'affecter monsieur Dominic Tremblay au poste de poseur de tuyau. Son salaire sera situé à l'échelon 7 de la classe 2 selon les dispositions et modalités de la convention collective en vigueur.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- D'embaucher pour une période temporaire monsieur Jérôme Drouin au poste de journalier saisonnier. Son salaire sera situé à l'échelon 1 de la classe 1 selon les modalités de la convention collective en vigueur.

QUE la Ville procède à l'ouverture d'un poste à l'externe au début de l'année 2018 pour combler un poste de journalier saisonnier.

- DE nommer madame Maryse Trahan au poste de préposé à l'horticulture. Madame Trahan étant déjà à l'emploi de la Ville de Coaticook, son salaire actuel continue de s'appliquer dans sa classe d'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34228

11.2 LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 2811, POUR LA CRÉATION D'UN POSTE D'OPÉRATEUR D'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 17-09-34228

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook désire une nouvelle façon de faire pour le traitement de l'eau potable;

CONSIDÉRANT que la Ville et le Syndicat désirent s'entendre sur les nouvelles responsabilités et les tâches qui seront confiées à l'opérateur d'usine de traitement en eau potable;

CONSIDÉRANT que la présente lettre d'entente fera partie intégrante de la convention collective entre la Ville et le Syndicat signée le 20 juin 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Poulin
APPUYÉ PAR le conseiller François Lévesque

RÉSOLU d'autoriser le maire et le directeur général à signer une lettre d'entente entre la Ville de Coaticook et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2811, pour la création d'un poste d'opérateur d'usine de traitement en eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34229

11.3 LETTRE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE COATICOOK ET LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE, SECTION LOCALE 2811, CONCERNANT LA CRÉATION D'UNE PRIME DE DISPONIBILITÉ POUR LES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 17-09-34229

CONSIDÉRANT que la Ville désire une nouvelle façon de faire pour le traitement de l'eau potable;

CONSIDÉRANT que la Ville et le Syndicat désirent s'entendre sur la disponibilité et la garde confiées à l'opérateur d'usine de traitement en eau potable;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que la Ville accepte que les employés de garde (ou en disponibilité) ayant les qualifications nécessaires pour intervenir dans les installations de traitement d'eau potable bénéficient d'une prime de garde par semaine.

CONSIDÉRANT que la présente lettre d'entente fera partie intégrante de la convention collective entre la Ville et le Syndicat signée le 20 juin 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Poulin
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU d'autoriser le maire et le directeur général à signer une lettre d'entente entre la Ville de Coaticook et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2811, concernant la création d'une prime de disponibilité pour les installations d'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34230

11.4 ADOPTION DE LA POLITIQUE HIVERNALE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 17-09-34230

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a mis en place une politique ayant pour but d'offrir un niveau de service adéquat et efficace en matière de déneigement et de déglacage;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook veut veiller à bien faire connaître le niveau de service aux conducteurs, au conseil municipal et au citoyen;

CONSIDÉRANT que l'entretien des routes est une dépense importante pour assurer ainsi la sécurité des déplacements aux citoyens;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a mis en place une consultation publique afin de tenir compte des commentaires de la population;

CONSIDÉRANT que suite à cette consultation publique une nouvelle version de ladite politique a été écrite;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Poulin
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU :

- D'adopter la nouvelle version de la politique de viabilité hivernale jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante et mandater la direction générale à prendre les mesures nécessaires pour faire respecter, connaître et diffuser cette politique;
- Et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence le greffier adjoint à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34231

11.5 PAIEMENT À LA COMPAGNIE COUILLARD CONSTRUCTION LIMITÉE DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4 AU MONTANT DE 91 980,70 \$ TAXES INCLUSES, POUR LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DU RANG 9

RÉSOLUTION 17-09-34231

CONSIDÉRANT la demande de paiement du décompte progressif numéro 4 par la compagnie Couillard Construction limitée pour la réfection du Rang 9 exécutés jusqu'au 30 août 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme mandatée pour la surveillance desdits travaux, soit la compagnie EXP. de procéder au paiement du décompte;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Lévesque
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Poulin

RÉSOLU de procéder au paiement du décompte progressif numéro 4 au montant de 91 980,70 \$ toutes taxes incluses, à la compagnie Couillard Construction limitée pour la réfection du Rang 9 et d'affecter la dépense au règlement d'emprunt numéro 29-189 (2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34232

11.6 AUTORISATION DE LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET CONFIRMATION DE SON ENGAGEMENT À FAIRE ÉLABORER LES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX ET SELON LES MODALITÉS ÉTABLIS DANS LE CADRE DU VOLET RIRL

RÉSOLUTION 17-09-34232

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Lévesque
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

RÉSOLU que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis pour les travaux et selon les modalités établis dans le cadre du volet RIRL auprès du ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34233

11.7 AUTORISATION DE LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ET CONFIRMATION DE L'ENGAGEMENT À FAIRE RÉALISER LES TRAVAUX SELON LES MODALITÉS ÉTABLIES DANS LE CADRE DU VOLET RIRL

RÉSOLUTION 17-09-34233

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a pris connaissance des modalités d'application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Poulin

RÉSOLU que le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL auprès du ministère des Transports du Québec pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34234

11.8 OCTROI DU CONTRAT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LES PLANS ET DEVIS D'INGÉNIEURIE ET D'ARCHITECTURE POUR SON PROJET DE RÉNOVATION DU CENTRE RÉCRÉATIF GÉRARD-COULLARD ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX AU SOUMISSIONNAIRE AYANT OBTENU LE PLUS HAUT POINTAGE SOIT LA FIRME ARCHI TECH DESIGN AU MONTANT DE 238 000 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES

RÉSOLUTION 17-09-34234

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook procédera en 2018 à des travaux majeurs de rénovation au Centre récréatif Gérard-Couillard;

CONSIDÉRANT qu'un appel public d'offres fut publié dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) pour les services professionnels pour les plans et devis d'ingénierie et d'architecture pour son projet de rénovation du Centre récréatif Gérard-Couillard et la surveillance des travaux ;

CONSIDÉRANT que dans le cas d'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil municipal doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres;

CONSIDÉRANT que ledit devis d'appel d'offres prévoyait outre le prix, sept critères d'évaluation, soit l'expérience du soumissionnaire, l'expertise dans la réalisation de projets similaires, la compétence de l'architecte, chargé de projet, de la compétence de l'ingénieur, répondant du chargé de projet, l'organisation de l'équipe, la méthodologie et échancier et la qualité de l'offre de services;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été évaluées par un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions tenue le 29 août 2017, à 13 h 30 à l'hôtel de ville, 3 soumissions nous sont parvenues;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'analyse des documents de présentation, deux firmes ont obtenu un pointage intérimaire supérieur à 70;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT que le soumissionnaire ayant eu le plus haut pointage, soit la firme Archi Tech Design, a déposé une soumission conforme;

CONSIDÉRANT que Archi Tech Design a présenté une soumission comportant 2 prix, soit un montant de 187 900 \$ avant taxes pour la réalisation des plans et devis d'ingénierie et d'architecture pour son projet de rénovation du Centre récréatif Gérard-Couillard et la surveillance des travaux et un montant de 50 100 \$ avant taxes représentant les taux horaires des professionnels en cas d'imprévus;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

RÉSOLU :

- D'octroyer le contrat de services professionnels pour les services professionnels pour les plans et devis d'ingénierie et d'architecture pour son projet de rénovation du Centre récréatif Gérard-Couillard et la surveillance des travaux à la firme Archi Tech Design ;
- D'autoriser une dépense de 187 900 \$ avant taxes pour la réalisation des plans et devis d'ingénierie et d'architecture pour son projet de rénovation du Centre récréatif Gérard-Couillard et la surveillance des travaux;
- D'autoriser une dépense de 50 100 \$ avant taxes représentant les taux horaires des professionnels en cas d'imprévus; ET
- De l'affecter au règlement d'emprunt numéro 29-190 (2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34235

11.9 ACCEPTATION DE LA PLUS BASSE SOUMISSION CONFORME POUR LE REMPLACEMENT ET L'INSTALLATION DE DIVERS PONCEAUX, SOIT CELLE DE LA COMPAGNIE SCALABRINI ET FILS AU MONTANT DE 10 550 \$ TAXES EN SUS

RÉSOLUTION 17-09-34235

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour le remplacement et l'installation de divers ponceaux;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres par invitations écrites fut transmis à au moins deux compagnies conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la politique contractuelle de la Ville de Coaticook;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions tenue le 6 septembre 2017 à 11 h à l'hôtel de ville, deux soumissions nous sont parvenues, soit;

FOURNISSEURS	Prix avant taxes
Scalabrini et fils	10 550 \$
Excavation J.C. Tremblay inc.	15 400 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de division voirie d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Scalabrini et fils au montant total de 10 550 \$ taxes en sus;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Lévesque
APPUYÉ PAR le conseiller Raynald Drolet

RÉSOLU d'accepter la plus basse soumission conforme pour le remplacement et l'installation de divers ponceaux soit celle de la compagnie Scalabrini et fils au montant de 10 550 \$ taxes en sus, le tout conformément aux règles d'adjudications de contrats prévues à la *Loi sur les cités et Villes* et à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook et d'affecter la dépense au poste budgétaire numéro 02-920-03-721.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34236

11.10 AUTORISATION AU CHEF DE DIVISION HYDRO-COATICOOK POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE DIESEL COLORÉ D'HIVER POUR DE LA MACHINERIE STATIONNAIRE

RÉSOLUTION 17-09-34236

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook demande des soumissions pour l'achat de diesel coloré d'hiver pour de la machinerie stationnaire;

CONSIDÉRANT que ne peut être adjugé qu'après demande de soumissions publiques faite par annonce dans un journal local et la publication sur le système électronique SEAO, tout contrat comportant une dépense de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT l'obligation obligeant les municipalités à faire un estimé écrit avant d'aller en appel d'offres pour tout contrat de plus de 100 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU :

- D'autoriser le chef de division Hydro-Coaticook à procéder à un appel d'offres pour l'achat de diesel coloré d'hiver pour de la machinerie stationnaire, le tout conformément aux règles d'adjudications de contrats prévues à la *Loi sur les cités et Villes* et à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook; ET
- De requérir du chef de division Hydro-Coaticook de produire au conseil municipal un estimé écrit détaillant le coût des dépenses encourues pour la réalisation du contrat relatif à cet appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34237

11.11 ACCEPTATION DE LA PLUS BASSE SOUMISSION CONFORME POUR LA LOCATION D'UN ENSEMBLE GROUPE ÉLECTROGÈNE ASSURANT L'ÉCRÊTAGE DE LA POINTE DE DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ, SOIT CELLE DE LA COMPAGNIE HEWITT ÉQUIPEMENT LIMITÉE AU MONTANT DE 410 874 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES POUR UNE PÉRIODE DE TROIS ANS DU 1ER DÉCEMBRE AU 31 MARS DE CHAQUE ANNÉE

RÉSOLUTION 17-09-34237

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour la location d'un ensemble groupe électrogène assurant l'écrtage de la

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

pointe de demande d'électricité pour une période de trois ans du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année;

CONSIDÉRANT qu'un appel public d'offres pour fut publié dans le système électronique SEAO, le tout conformément aux règles d'adjudications de la *Loi sur les cités et villes* et à la politique contractuelle de la Ville de Coaticook;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions tenue le 8 septembre 2017 à 9 h à l'hôtel de ville, deux soumissions nous sont parvenues soit;

Soumissionnaire	Prix 2018 avant tx	Prix 2019 avant tx	Prix 2020 avant tx	Total avant tx
Hewitt Équipement Limitée	136 958 \$	136 958 \$	136 958\$	410 874 \$
United Rentals of Canada inc.	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	450 000 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de division Hydro-Coaticook d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Hewitt Équipement Limitée au montant total de 410 874 \$ plus les taxes applicables pour une période de trois ans du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Simon Madore
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'accepter la plus basse soumission conforme pour la location d'un ensemble groupe électrogène assurant l'écrêtage de la pointe de demande d'électricité pour une période de trois ans du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année, soit celle de la compagnie Hewitt Équipement Limitée au montant 410 874 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément aux règles d'adjudications de contrats prévues à la *Loi sur les cités et Villes* et à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook et d'affecter la dépense aux postes budgétaires numéro 02-820-00-632.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34238

11.12 RÉQUISITION NUMÉRO 2017-26 AU MONTANT DE 13 980 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR BÂTIR LE SOLAGE DE L'ABRI DE LA PATINOIRE À BALDWIN

RÉSOLUTION 17-09-34238

CONSIDÉRANT que la Ville désire bâtir le solage de l'abri de la patinoire à Baldwin;

CONSIDÉRANT que le chef de division parcs, bâtiments et espaces verts a présenté une réquisition pour lesdits travaux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu offre conformément aux règles prévues à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook, soit celle de la compagnie Fondation Perron au montant de 13 980 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division parcs, bâtiments et espaces verts, concernant l'offre de la compagnie Fondation Perron;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Lévesque
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

RÉSOLU d'accepter la réquisition numéro 2017-26 pour bâtir le solage de l'abri de la patinoire à Baldwin auprès de la compagnie Fondation Perron au montant de 13 980 \$ plus les taxes applicables et d'affecter la dépense à même l'excédent de fonctionnements affectés – projet spécial 02-920-07-721.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34239

11.13 RÉQUISITION NUMÉRO 2017-28 AU MONTANT DE 19 300 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR L'ACHAT D'UN ENSEMBLE DE LOGICIELS DE GESTION DU POSTE 120 KV

RÉSOLUTION 17-09-34239

CONSIDÉRANT que la Ville désire faire l'achat d'un ensemble de logiciels de gestion pour le poste 120 kV;

CONSIDÉRANT que le chef de division Hydro-Coaticook a présenté une réquisition pour ledit achat;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une offre conformément aux règles prévues à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook, soit celle de la compagnie Cima + au montant de 19 300 \$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division Hydro-Coaticook concernant l'offre de la compagnie Cima +;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'accepter la réquisition numéro 2017-28 pour l'achat d'un ensemble de logiciels de gestion du poste 120 kV auprès de la compagnie Cima + au montant de 19 300 \$ plus les taxes applicables et d'affecter la dépense au règlement d'emprunt numéro 29-188 (2016).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34240

11.14 RÉQUISITION NUMÉRO 2017-27 AU MONTANT DE 15 000 \$ PLUS LES TAXES APPLICABLES, POUR LA CONVERSION DE LA PROGRAMMATION POUR LE FUTUR POSTE 120 KV

RÉSOLUTION 17-09-34240

CONSIDÉRANT que la Ville doit effectuer la conversion de la programmation pour le futur poste 120 kV;

CONSIDÉRANT que le chef de division Hydro-Coaticook a présenté une réquisition pour lesdits travaux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a reçu une offre conformément aux règles prévues à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook, soit celle de la compagnie Cima + au montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables;

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du chef de division Hydro-Coaticook concernant l'offre de la compagnie Cima +;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Simon Madore
APPUYÉ PAR le conseiller François Lévesque

RÉSOLU d'accepter la réquisition numéro 2017-27 pour la conversion de la programmation pour le futur poste 120 kV auprès de la compagnie Cima + au montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables et d'affecter la dépense au règlement d'emprunt numéro 29-188 (2016).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13. COMMUNAUTAIRE

17-09-34241

14.1 MANDAT AU CABINET MONTY SYLVESTRE, CONSEILLERS JURIDIQUES INC. À MÊME LA BANQUE D'HEURES ET AU BESOIN, AU SERVICE DE CONSULTATION, POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

RÉSOLUTION 17-09-34241

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook requiert les services de procureurs externes au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT que l'offre de services comprend notamment:

- Un service de consultation et d'accompagnement par lequel vous pourrez obtenir aide et support de nos professionnels d'expérience dans les affaires quotidiennes et plus exceptionnelles de votre municipalité, service qui vous sera facturé au tarif horaire de l'avocat travaillant au dossier selon le temps consacré.
- Un service de représentation devant les différentes instances décisionnelles pour lesquelles la municipalité peut être appelée à intervenir, notamment les tribunaux civils, les cours municipales et les tribunaux administratifs (par exemple, le TAQ, la CMQ, la CRT, les arbitres ou la CLP). Ce service sera facturé à taux horaire.
- Un service de négociation dans le cadre du renouvellement de vos conventions collectives.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Poulin
APPUYÉ PAR le conseiller Raynald Drolet

RÉSOLU d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale, à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 selon les termes de l'offre de services du 16 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. RÈGLEMENTS

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

- 17-09-34242** 15.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 6-5-9 (2017) INTITULÉ «RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) AFIN D'Y INTÉGRER LA ZONE À VOCATION TOURISTIQUE REC-112»

RÉSOLUTION 17-09-34242

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook s'est dotée d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de mieux gérer la qualité de certaines interventions sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement;

CONSIDÉRANT qu'en raison de ses caractéristiques particulières sur le plan touristique, le conseil municipal estime d'intérêt de s'assurer de la qualité des interventions projetées dans la zone REC-112 laquelle comprend les installations d'accueil du parc de la Gorge ainsi qu'un établissement privé de restauration et de réunion ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 14 août 2017, conformément à la loi;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a tenu, le 11 septembre 2017, une assemblée publique de consultation afin d'expliquer le contenu des modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland
APPUYÉ PAR le conseiller Simon Madore

RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 6-5-9 (2017) intitulé «Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin d'y intégrer la zone à vocation touristique REC-112».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. AFFAIRES COMMENCÉES ET NOUVELLES

- 17-09-34243** 16.1 OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE 1 000 \$ AU CERCLE DES FERMIERES DE COATICOOK

RÉSOLUTION 17-09-34243

CONSIDÉRANT que le conseil a prévu au budget 2017 des montants afin de répondre aux demandes d'aide financière des divers organismes à but non lucratif reliés à la culture;

CONSIDÉRANT que le Cercle des fermières de Coaticook a présenté une demande d'aide financière;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin
APPUYÉ PAR la conseillère Sylviane Ferland

RÉSOLU d'octroyer une aide financière de 1 000 \$ au Cercle des fermières de Coaticook.

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-09-34244

16.2 ACCEPTATION DE LA PLUS BASSE SOUMISSION CONFORME POUR LE PRÉ-ACHAT DE TRANSFORMATEURS RECONDITIONNÉS SUR SOCLE, SOIT CELLE DE LA COMPAGNIE SURPLEC INC. AU MONTANT DE 72 880 \$ TAXES EN SUS

RÉSOLUTION 17-09-34244

CONSIDÉRANT que la Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour le pré-achat de transformateurs reconditionnés sur socle, soit celle de la compagnie Surplec inc. au montant de 72 880 \$ taxes en sus

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres par invitations écrites fut transmis à au moins deux compagnies conformément à la *Loi sur les cités et villes* et à la politique contractuelle de la Ville de Coaticook;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions tenue le 8 septembre 2017 à 9 h à l'hôtel de ville, une soumission nous est parvenue, soit;

FOURNISSEUR	Prix avant tx
-------------	---------------

Surplec inc.	72 880 \$
--------------	-----------

CONSIDÉRANT la recommandation du chef de division Hydro-Coaticook d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Surplec inc. montant total de 72 880 \$ taxes en sus;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Poulin
APPUYÉ PAR la conseillère Guylaine Blouin

RÉSOLU d'accepter la plus basse soumission conforme pour le pré-achat de transformateurs reconditionnés sur socle, soit celle de la compagnie Surplec inc. au montant de 72 880 \$ taxes en sus, le tout conformément aux règles d'adjudications de contrats prévues à la *Loi sur les cités et Villes* et à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Coaticook et d'affecter la dépense à même l'excédent de fonctionnement non affecté 02-920-08-728.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à la loi, le maire procède à une période de questions.

Aucune question n'est posée.

17-09-34245

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 17-09-34245

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Poulin
APPUYÉ PAR le conseiller Raynald Drolet

LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Ville de Coaticook

RÉSOLU que la séance soit close à 20 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bertrand Lamoureux, maire

Geneviève Dupras, greffière